

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est à l'écoute de toutes les familles ou personnes fragiles.

Si vous souhaitez constituer un dossier de demande de Portage des repas à domicile auprès du Service Monétique, n'oubliez pas d'indiquer :

- ✓ Votre numéro de téléphone,
- ✓ Le code d'accès à votre logement si nécessaire (interphone, portail, porte...),
- ✓ La ou les personne(s) à contacter si vous ne répondez pas et son numéro de téléphone (famille, voisin, ...),
- ✓ Le nom du gardien.

**En cas de difficulté, le CCAS peut vous aider
du lundi au vendredi**

**Hôtel de Ville - 555, route de Boissise
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30**

Tél. : 01 60 56 97 20

Si vous ne répondez pas le jour de la livraison de votre repas, un agent du CCAS sera informé, téléphonera à la personne à contacter, se déplacera à votre domicile et appellera les pompiers si nécessaire.

 www.le-mee-sur-seine.fr

 Ville de Le Mée-sur-Seine

 [villedemeesurseine](https://www.instagram.com/villedemeesurseine)



***Vous n'arrivez plus
à préparer vos repas ?***

Il existe une solution avec le **Portage des repas à domicile**



- ✓ **La Cuisine centrale municipale vous les livre à votre domicile le midi du lundi au vendredi**
- ✓ **Le dossier d'inscription et le paiement se font auprès du Service monétique**
- ✓ **Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) peut vous aider à compléter votre dossier**

La Cuisine centrale

L'équipe de la Cuisine centrale se charge de la livraison à domicile de votre repas, en liaison chaude, du lundi au vendredi entre 10h30 et 13h00.

Les menus sont réalisés avec le concours d'une diététicienne.

Le repas complet est livré dans des barquettes jetables et maintenu à température dans un plateau isotherme.

Le ramassage du plateau, qui doit être vidé et nettoyé par le consommateur, est effectué lors de la livraison du repas suivant.

Les animaux de compagnie ne doivent pas gêner la livraison, ils doivent être maintenus hors de portée des livreurs.

Les menus sont fournis à chaque consommateur.

Chaque plateau livré doit être consommé le jour même.

Dans le cas où les plats ne seraient pas consommés intégralement, il est recommandé de les conserver au réfrigérateur et de les consommer sous 24h00.

**Dans le cas où vous seriez absent(e)
le jour de la livraison, et pour toutes autres questions,
merci de contacter la Cuisine centrale**

**du lundi au vendredi de 5h00 à 13h30
Tél. : 01 60 68 36 30**

**Un répondeur est également mis à votre disposition,
n'hésitez pas à laisser un message.**



L'Espace monétique

L'Espace monétique gère les inscriptions et calcule le quotient familial, par le biais d'un dossier unique obligatoire valable pour la restauration scolaire, les activités péri et extra scolaires, l'accueil de loisirs, les stages multisports ... et le portage des repas à domicile.

Une facture mensuelle est adressée aux usagers, détaillant les consommations et le tarif.

Le service accepte tous types de paiement : prélèvement automatique, paiement en

ligne ou au guichet de l'espace monétique par chèque, espèces ou carte bancaire.

Le quotient est recalculé tous les ans pour l'application des nouveaux tarifs en septembre.

Des documents sont à fournir pour compléter le dossier d'inscription au portage des repas :

- ✓ Une pièce d'identité,
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- ✓ Le dernier avis d'imposition sur le revenu,
- ✓ Un certificat médical.

**L'Espace monétique vous accueille
du lundi au vendredi
Hôtel de Ville - 555, route de Boissise
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Tél. guichet : 01 64 87 55 45**

**Mail : monetique2@lemeesurseine.fr
<http://portail.lemeesurseine.fr>**